



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

navigation

Question au Gouvernement n° 3285

Texte de la question

ÉRUPTION DU VOLCAN ISLANDAIS GRIMSVÖTN

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Geneviève Colot. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Il y a un an, c'est un véritable cauchemar qu'ont vécu plus de 10 millions de passagers aériens. L'éruption du volcan islandais avait cloué au sol de très nombreux avions, interdisant plus de 100 000 vols.

L'Europe et la France ont été particulièrement concernées. Notre espace aérien étant la principale zone affectée par ce nuage, nos compatriotes ont vécu une véritable épreuve et ont subi pour beaucoup des préjudices financiers. Souvent loin de chez eux, ils ont dû faire face à des dépenses importantes pour se loger, se nourrir et parvenir à rejoindre leur domicile.

M. Henri Emmanuelli. Interdisez les volcans ! (*Sourires.*)

Mme Geneviève Colot. Les retards ont été importants, de même, par conséquent, que les absences au travail. Les indemnisations partielles ont tardé.

Il y a trois jours, un autre volcan islandais, situé dans le sud-est de l'île, sous un glacier, s'est réveillé et crache à nouveau ses cendres. Les prévisionnistes annonçaient son arrivée dans les soixante-douze heures au-dessus de la France.

Madame la ministre, des progrès ont été faits depuis l'an dernier pour traiter ce genre de crise. Quels sont-ils ? Pouvez-vous nous indiquer les leçons qui ont été tirées de la crise de l'an passé ? Quelle connaissance avons-nous de ce nuage et de ses effets sur la santé publique et sur le déplacement des avions ? Enfin, comment les compagnies aériennes se sont-elles préparées à une diminution, voire à une interruption des vols ?

(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Madame la députée, vous l'avez rappelé, l'an dernier l'espace européen était immobilisé par un nuage de cendres, avec des milliers de vols annulés et des millions de passagers bloqués loin de chez eux.

Samedi dernier, les volcans islandais se sont rappelés à notre bon souvenir. C'est le Grimsvötn qui est entré en éruption et qui nous menace aujourd'hui. Mais nous serons mieux préparés cette année, car nous avons tiré les enseignements de l'expérience d'avril 2010.

La priorité, c'est la sécurité. Vous l'avez dit, les cendres risquent d'endommager les moteurs des avions. Pour autant, il ne s'agit pas de fermer inutilement un espace aérien dans lequel il y aurait par exemple une faible concentration de cendres. Le principe que nous avons retenu avec Thierry Mariani est de définir des zones d'exclusion les plus réduites possible. Pour cela, nous nous appuyons sur des outils de simulation et d'analyse améliorés, ainsi que sur des vols tests qui seront menés sous la responsabilité des États. En pratique, nous allons définir des zones dangereuses autour desquelles la circulation sera possible.

Par ailleurs, nous avons aussi progressé à l'échelle européenne : Eurocontrol coordonne maintenant, par le biais d'une cellule de crise, à la fois le partage de l'information et la réponse opérationnelle, afin que celle-ci soit coordonnée entre les États. Il y a justement eu un exercice à la fin du mois d'avril, ce qui tombait bien. Les

choses, disons-le, se présentent mieux qu'il y a un an. Qu'en est-il en France ? Les cendres du nuage ne devraient pas toucher notre pays avant vendredi. À ce jour, il n'est pas prévu de fermer l'espace aérien français. Naturellement, Thierry Mariani et moi-même sommes pleinement mobilisés, avec les services de l'aviation civile et de la météorologie, pour adapter ces mesures au fur et à mesure. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Colot](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3285

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 mai 2011